



Participez à la vie de votre commune

N° 201 - Janvier - Février 2017

www.dozule.fr

Mon calendrier de Janvier et Février

- ✓ 5 Janvier **Les Bons Jeudis**
- ✓ 8 Janvier **Repas Thé Dansant** organisé par Horizon Loisirs
Réservations au 06.79.14.13.72
- ✓ 14 Janvier **Vœux du Maire**
Salle des Fêtes de Dozulé à 18h30
- ✓ 15 Janvier **Théâtre de Putot** à 17 h
Salle des Fêtes de Dozulé – Entrée libre
- ✓ 19 Janvier **Les Bons Jeudis**
- ✓ 20 Janvier **Assemblée Générale** Comité de Jumelage
à 20h à l'Espace Culturel
- ✓ 21 Janvier **Assemblée Générale** Famille Dozuléenne à 10 h à l'espace culturel
- ✓ 23 Janvier **Don du Sang** organisé par l'Amicale des Donneurs de Sang
De 16 h à 19h30 Salle des Fêtes de Dozulé
- ✓ 2 Février **Les Bons Jeudis**
- ✓ 10 Février **Tournoi en salle** organisé par le Dozulé Football Club
Renseignements au 06.15.03.42.64
- ✓ 11 Février **Repas Dansant** organisé par l'ALD Section Judo
à partir de 20 h à la salle des Fêtes
Renseignements au 06.16.22.86.28 ou 06.81.86.56.97
- ✓ 16 Février **Les Bons Jeudis**



Grande rue décorée



Formation numérique pour les femmes DIGIT'ELLES



Repas Famille Dozuléenne



Récompenses maisons fleuries

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers habitants de Dozulé



Comme j'ai pu vous l'indiquer dans l'édito de notre agenda. Nous abordons cette année avec enthousiasme et confiance quant à l'avenir de nos territoires. En effet, si le contexte international est plus que jamais déstabilisant, projetant la guerre aux portes de l'Europe et laissant une grande partie de l'humanité en détresse ; nous nous devons de donner le meilleur, là où nous sommes en responsabilité.

pour un territoire dynamique et équilibré. Les politiques territoriales ayant été revues par la loi entre les Départements et la Région, nous devons proposer des contrats de territoires pour

public à vocation pédagogique et des réflexions sur la construction d'une maison de services publics et de structures collectives.

Dozulé est en mouvement. Je remercie tous ceux qui aussi dans leur mandat, leur fonction, leurs responsabilités associatives, nous aident à la faire grandir. Porter l'avenir d'un territoire est un vrai travail d'équipe!



C'est ce que nous nous efforçons chaque jour.

Depuis 2 ans, nous travaillons pour construire notre future intercommunalité où la ville de Dozulé continuera à assumer tout son rang de ville - centre et de connexion avec nos communes voisines et amies. Elle saura être force de proposition

obtenir des subventions, ces contrats seront portés à l'échelon intercommunal désormais. Il est donc d'autant plus nécessaire de prévoir des projets structurants et innovants au service des habitants. C'est ce que nous vous proposerons avec le projet d'aménagement de la place du haras, du jardin

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite de tout cœur une excellente année 2017 !

Heureuse d'être à vos côtés.

Sophie Gaugain
Maire



Dozuléen

Mieux vous informer

Mieux vous informer

Politique Jeunesse !



La Campagne de la Bourse au permis de conduire continue en 2017. Toute personne intéressée peut retirer un dossier de candidature en mairie qui sera étudié par la commission des Affaires Sociales.

Une participation de 340,00 € peut être accordée. En échange, le bénéficiaire de la bourse devra effectuer des heures de travaux d'intérêt général (30 heures).

Contactez-nous au 02.31.15.28.61.

La vie du Bourg

Le Maire et le Conseil Municipal remercient les habitants et les commerçants de Dozulé qui ont si bien décoré leur habitation et leur boutique renforçant ainsi l'embellissement de notre ville dans l'esprit des fêtes de fin d'année.

Nous souhaitons également la bienvenue à trois nouveaux commerçants et tous nos vœux de réussite dans leur activité: Pompes Funèbres GRIMOULT, au Tabac Presse Mme GERMAIN ainsi qu'au tatoueur GARD'INK TATOO.

L'Affichage Municipal

Nous vous informons que les panneaux d'affichage sont consultables à l'extérieur de la mairie. Ils se situent à droite du bâtiment et sur le marché couvert.



Dozulé Sécurité !



Entretien des Trottoirs en période hivernale

Nous entrons dans la période hivernale et les problèmes de circulation sur la chaussée mais également sur le trottoir vont se faire connaître. Notre équipe technique procèdera au déneigement et au dégivrage des routes dès les premiers signes. Cependant, chaque riverain est responsable de l'entretien de son trottoir.

Collecte de Sapins

Nous vous informons qu'un emplacement réservé au dépôt des sapins de Noël sera à votre disposition, place du haras (à côté du transformateur EDF) du lundi 9 janvier au dimanche 15 janvier 2017.



Ce qui change en 2017 : Ma nouvelle Communauté de Communes au quotidien

Suite au regroupement des communautés de Communes COPADOZ, CABALOR et CCED du 1^{er} janvier 2017, la nouvelle intercommunalité NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE opère certains changements nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité.

MON ACCUEIL

L'accueil restera au 70 Grande Rue en attendant un futur déplacement au point info 14. Le numéro de téléphone reste identique, à savoir 02.31.86.86.10. Par ailleurs, le siège de la nouvelle Communauté de Communes est basé à Dives s/Mer (locaux de la CCED) ZAC de la Vignerie, rue des Entreprises 14160 DIVES SUR MER - Tél. 02 31 28 39 97.



- Mes déchets**
- Verre** : le lundi
 - Ordures ménagères** : le lundi et vendredi
 - Sacs jaunes** : le mercredi (les sacs sont à retirer au Service Gestion des Déchets à Dives ou au Point Info 14)
 - Encombrants** : le jeudi 23 février 2017
 - Déchets verts** : reprise en mars à compter du 17 mars et tous les 15 jours, jusqu'au 10 novembre
- Les collectes seront assurées les jours fériés sauf le 25 décembre 2017 et 1^{er} janvier 2018

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

La loi impose le transfert de la compétence Assainissement et Eaux pluviales à la nouvelle Communauté de Communes. Tous les dozuléens ont été informés par courrier des impacts financiers pouvant découler de ces contraintes législatives, sur lesquelles les élus n'ont d'ailleurs pas manqué d'alerter le Préfet. Pour tout renseignement s'adresser à NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE 02.31.28.39.97.



PERMANENCE

Madame le Maire :

Sur rendez-vous. Merci de prendre contact avec le secrétariat de Mairie, ou bien en direct au téléphone : le 27 janvier 2017 de 11 h à 12 h et le 24 février 2017 de 11 h à 12 h au 02.31.15.28.66.

Permanence « Allô, Madame le maire » :

- ✓ le 27 janvier 2017 de 11 h à 12 h
- ✓ le 24 février 2017 de 11 h à 12 h au 02.31.15.28.66.

LES ADJOINTS

- Madame Monique KICA** ✓ le samedi 14 janvier et 18 février
- Monsieur Gilles WALTER** ✓ le samedi 28 janvier et 11 février
- Madame Maryse VOLLAIS** ✓ le samedi 21 janvier et 25 février
- Monsieur Jacques VALLEE** ✓ le samedi 07 janvier et 04 février

mairie Permanences

LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Madame Béatrice GUILLAUME

- ✓ dernier jeudi de chaque mois de 17h30 à 19h30.

LE CONCILIATEUR DE JUSTICE

Monsieur Jean-Pierre LEVIEILS

- ✓ Le 3 janvier et le 7 février de 14h00 à 17h00.

Le CAUE

(Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) du Calvados sur rendez-vous au 02.31.15.59.60

Le PLUI

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : pour consultation ou tout autre renseignement, une permanence est assurée par Monsieur Roland JOURNET dans les locaux de la Mairie, tous les mercredis de 10h00 à 12h00. Tél. : 02.31.79.21.34